

Sciences des sociétés et de leur environnement Mention Tourisme "Tourismes, loisirs, patrimoines - ingénierie et gestion des sites et des aménagements"

RNCP24950 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342, 335, 334
Code(s) ROME	G1301, G1302, G1102, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master "Tourismes, loisirs et patrimoines, ingénierie et gestion des sites et des aménagements" certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La conception de produits touristiques
- La mise en oeuvre des produits touristiques conçus pour un territoire et ses sites (la programmation du produit touristique, le descriptif des sites à visiter, les modalités de vente...)
- Le suivi des différentes étapes du projet de promotion touristique et la coordination des actions des intervenants

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles :

- Etablir un diagnostic de territoire ou de structure
- Mettre en place une stratégie appropriée au contexte territorial
- Définir et élaborer des projets touristiques structurants (définir et évaluer les clients types)
- Piloter un projet de son élaboration à sa mise en exploitation
- Rechercher des financements et monter les dossiers de demande de financements
- Elaborer une politique marketing en lien la stratégie de développement
- Concevoir une muséographie/scénographie

Capacités communes aux diplômes de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

- Fonction Publique territoriale (Musée, Maison du Patrimoine,...)
- Entreprises privées (bureaux d'études, voyagistes, sociétés de propriétaires de sites et de monuments...)
- Associations

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois accessibles :

- Agent de développement touristique
- Chargé de projet touristique
- Directeur de site touristique
- animateur de réseau de sites
- Médiateur et animateur du patrimoine
- Chargé de mécénat
- Chef de produit touristique
- Chargé de promotion et relation de presse

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Salaire médian (mensuel)	2 308 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 147
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	47 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24950/>